

SITE	Crèche de Camaret	Adresse	111 Rue Marie, Camaret du Aigues
CLIENT	MAIRIE DE CAMARET	Code Postal	84850

CONTRAT DE MAINTENANCE PHOTOVOLTAÏQUE

PRESTATIONS RECURRENTES - Contrat de 1 an renouvelable			
Poste	Désignation	Quantité	Prix Tot. [€HT]
1	Nombre de maintenance préventive annuelle comprise dans le contrat	1	2 100,95 €
2	Suivi journalier en télégestion de la juste production du site.	oui	
3	Abonnement internet pour module GSM compris dans le contrat	non	
4	Nombre de nettoyage(s) des panneaux annuel compris dans le contrat	1	
5	Equipe d'astreinte comprise dans le forfait	non	
TOTAL €HT/an			2 100,95 €
TVA 20%			420,19 €
TOTAL €TTC/a			2 521,14 €

PRESTATIONS CURATIVES (Prix unitaires)		
Poste	Désignation	Prix Tot. [€HT]
1	Intervention d'un technicien sur site au taux horaire.	51,00 €
2	Forfait déplacement sur site AVR	67,00 €

PRESTATIONS PONCTUELLES HORS CONTRAT					
Poste	Désignation	Unité	Prix U. [€HT]	Quantité	Prix Tot. [€HT]
4	Nettoyage du champ photovoltaïque	€/m ² /an	1,10 €	155	170,50 €
5	Passage du drone avec caméra thermographique sur la toiture	Forfait			500,00 €

Le client

Lieu et date : *Camaret / Aigues*
le 24.01.2023.

Provence Eco Energie

Lieu et date :

Philippe de BEAUREGARD

Signature du mandataire autorisé

Nom et fonction du mandataire autorisé



Signature du mandataire autorisé

Nom et fonction du mandataire autorisé

Détail des prestations du contrat de maintenance

Poste	Description	Compris dans le contrat
Maintenance annuelle	<p>Nous effectuons une visite préventive annuelle suivant les points de contrôles suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une inspection visuelle globale de l'état du matériel constituant l'installation (état des modules et du système d'intégration, vérification des connexions électriques, etc.) - Le passage de camera thermographique sur les composants électriques (Hors toiture) - Le nettoyage des supports et des chemins de câbles - Le nettoyage des équipements électriques (coffrets et onduleurs), - La vérification des coffrets et tableaux électriques avec un resserrage des connexions à vis - Un contrôle ohmique des liaisons équipotentielles et des prises de terre - Le test des disjoncteurs et des organes de sécurité - La vérification des parafoudres - La vérification des organes de protections - Le contrôle du bon fonctionnement du système de monitoring et de la liaison de communication - Toutes opérations de maintenance prescrites selon les notices d'utilisation des équipements installés <p>Le client effectue le suivi au jour le jour de la juste production de la centrale, nous tentons de réparer et d'identifier la panne à distance, si la panne n'est pas résolue, nous intervenons au taux horaire.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>
Pièces de rechange	Les pièces de rechange avec un prix inférieur à 10€HT sont prises en charge par le service. Les pièces de rechange avec un prix supérieur à 10€HT seront commandées après la validation du devis par le client.	<input checked="" type="checkbox"/>
Nettoyage toiture	L'ensemble des panneaux en toiture sont nettoyés avec un robot spécialisé ou des brosses rotatives et une eau filtré	<input checked="" type="checkbox"/>
Suivi quotidien en telegestion	Nous effectuons le suivi au jour le jour de la juste production de votre centrale , nous tentons de réparer et d'identifier la panne à distance, si la panne n'est pas résolue, nous vous demandons d'intervenir et d'effectuer des manoeuvres simples, si la panne n'est toujours pas résolue, nous intervenons au taux horaire.	<input checked="" type="checkbox"/>
Abonnement GSM	Nous mettons en place le système de telegestion pour le suivi quotidien de la centrale. Les éventuels coûts supplémentaires d'installation reste à la charge du client.	<input type="checkbox"/>
Astreinte	Un technicien d'astreinte est disponible pour relancer la centrale les jours fériés et week-end au taux horaire. Numéro d'astreinte 07 56 95 33 39	<input type="checkbox"/>
Passage Drone (Prestation hors contrat)	Passage d'un drone équipé d'une caméra thermique sur l'ensemble des panneaux de la toiture	<input type="checkbox"/>

Délais d'intervention suivant % de la perte de production

- Déplacement sous 7 jours ouvrés pour un incident sans perte de production
- Déplacement sous 3 jours ouvrés pour un incident avec perte de production < à 50%
- Déplacement sous 48h ouvrées pour un incident avec perte de production > à 50%